



Service des Urgences – Neurologie

Vous rentrez chez vous avec le conseil de vous faire réveiller

Vous avez été traité au Service des Urgences du Admiraal de Ruyter Ziekenhuis. En vous renvoyant chez vous, le médecin vous a conseillé de vous faire réveiller.

Cela veut dire qu'un membre de votre foyer doit vous surveiller les premières 24 heures à venir :

- pour vérifier si vous réagissez de façon normale si on vous parle;
- pour vérifier s'il est possible de vous réveiller lorsque vous dormez. On doit vous réveiller impérativement toutes les 2 heures;
- pour vérifier si vos pupilles (les petits ronds noirs dans vos yeux) sont toutes les deux de la même dimension.

En plus, il faut respecter les directives suivantes:

- Reposez-vous. Allongez-vous d'abord quelques heures dans un endroit calme.
- Si vous avez des maux de tête, vous pouvez prendre un comprimé de paracétamol.
- Si vous avez mal au coeur, il vaut mieux ne pas manger pendant un moment. Vous pouvez boire modérément et avec précaution.

Dans les cas suivants, il faut contacter le médecin de famille ou le service des généralistes :

- si vous vomissez violemment;
- si vous avez des troubles de conscience ou d'obnubilation;
- si une de vos pupilles est plus dilatée que l'autre.

Après lecture de ce dépliant il vous reste des questions ?

Contactez alors le Service des Urgences du Admiraal de Ruyter Ziekenhuis. Ce service est disponible jour et nuit au numéro de téléphone : **088-1254250**